

ACTION N° 9	METTRE EN OEUVRE LES MESURES DE CONSERVATION, RESTAURATION ET QUIETITUDE DES HABITATS SUR LES DOMAINES SKIABLES A ENJEUX	PRIORITÉ 1 2 3
-------------	--	-------------------



DOMAINE	CONSERVATION
ENJEUX OBJECTIFS STRATEGIQUES	CON1 OB2, OB3, OB4
OBJECTIFS	★ Concilier au mieux modalités d'exploitation/fréquentation des domaines skiables et conservation/quiétude des habitats du tétras-lyre.
CALENDRIER	2010-2014
CONTEXTE	<p>Sur certains massifs, l'implantation des domaines skiables et leurs extensions sont à l'origine d'une perte importante et/ou du fractionnement des habitats favorables au tétras-lyre, entraînant de fait une diminution significative d'effectifs.</p> <p>L'accroissement de la fréquentation touristique hivernale et les mesures de sécurisation y compris pour le ski hors piste (déclenchements artificiels d'avalanche...), induisent par ailleurs des dérangements qui peuvent être lourds de conséquence pour un oiseau dont la stratégie d'adaptation hivernale est basée sur l'économie d'énergie.</p> <p>Dans les Alpes du Nord, certains domaines skiables ont commencé à mettre en oeuvre des mesures de limitation voire d'interdiction de pénétration dans les zones d'hivernage du tétras-lyre, au cours de la dernière décennie. Des opérations de restauration des habitats de reproduction, en particulier dans le cadre de mesures compensatoires liées à la création de nouvelles infrastructures ont également été initiées. Faute notamment d'une identification correcte des habitats, de l'absence de prise en compte de certains critères importants comme la surface minimum d'intervention, la connexion entre les espaces favorables ou encore des priorités spatiales, leur efficacité demeure très limitée.</p>
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> ★ Mettre en oeuvre, en ciblant les priorités (A1), des mesures de gestion/conservation contractuelles ou compensatoires basées sur un diagnostic des habitats de reproduction et d'hivernage. ★ Evaluer les mesures mises en oeuvre et assurer leur porter à connaissance.
REGIONS CONCERNÉES	Unités naturelles de présence rhône-alpine du tétras-lyre.



INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Nombre et pourcentage de domaines skiables sur lesquels un diagnostic tétras-lyre a été réalisé, par niveau de priorité.★ Nombre et pourcentage de domaines skiables sur lesquels le diagnostic a été suivi de mesures contractuelles ou compensatoires en faveur des habitats du tétras-lyre et/ou de leur quiétude, par niveau de priorité.★ Surface d'habitats de reproduction ayant bénéficié de mesures de conservation/restauration par niveau de priorité.★ Pourcentage d'habitats de reproduction ayant bénéficié de mesures, en bon état de conservation 5 ans et 10 ans après l'intervention initiale.★ Surface d'habitats d'hivernage ayant bénéficié de mesures de réduction du dérangement, par niveau de priorité.★ Pourcentage d'habitats d'hivernage ayant bénéficié de mesures, utilisés par les tétras-lyres 5 ans et 10 ans après l'intervention initiale.
PILOTE	FRCRA - DSF
PARTENAIRES	ATout France, CG26, CG38, CG73, CG74, CRRA, DSF, DREAL, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, FRCRA, FRAPNA26, FRAPNA38, FRAPNA73, FRAPNA74, FRAPNA, LPO26, LPO38, LPO73, LPO74, LPO RA, PNE, PNRB, PNRC, PNRV, PNV, ONCFS SD74, Opérateurs Natura 2000
EVALUATION FINANCIERE	COUT TOTAL : 10 domaines skiables - 50 000 à 100 000 €/domaine skiable
FINANCEMENTS MOBILISABLES	CG26, CG38, CG73, CG74, CRRA, DREAL, DS, PNRB, PNRV, PNRC, PNE, PNV, Natura 2000
REFERENCES	<ul style="list-style-type: none">★ A1, A2 et A3

Validation de la fiche-action

Comité de pilotage, avis favorable le 01/07/2011